

29 nov 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 29 novembre 2002](#)

## Diplomatie préventive

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement sur le budget 2002 du Spf Affaires étrangères, d'une série d'initiatives en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits; de respect des droits de l'homme et de consolidation de l'Etat de droit.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement sur le budget 2002 du Spf Affaires étrangères, d'une série d'initiatives en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits; de respect des droits de l'homme et de consolidation de l'Etat de droit.

Il s'agit des initiatives suivantes :

1. Promotion de la paix en Afrique centrale : connue pour ses programmes d'échange de jeunes, l'ONG (\*) belge «Service civil international" souhaite se rendre en RDC durant la première moitié de 2003 afin de jeter les bases d'un partenariat avec l'ONG congolaise Humanité nouvelle, qui travaille avec des enfants des rues, en vue d'un nouveau programme d'échange.
2. Promotion de la Paix en RDC : La Banque nationale de Belgique (BNB) souhaite mettre en oeuvre, conjointement avec le SPF «Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement», un programme d'assistance technique à la Banque centrale du Congo (BCC), d'une durée de 2 ans. Ont été identifiés quinze domaines pour lesquels une assistance sera organisée : politique monétaire, aménagement des instruments pour cette politique , comptabilité et budget, trésorerie, gestion des réserves interne et externe, audit , économie réelle, établissement de la balance de paiements, établissement et analyse des statistiques sur les finances publiques, aménagement de l'appareil statistique, contrôle prudentiel, informatique, impression des valeurs , communication interne et externe, centrale des risques et de la balance. Durant ces deux années, les services de la BCC enverront environ 60 collaborateurs à Bruxelles pour suivre des stages. Par la suite, il est prévu de fournir un équipement de base, par l'achat et la livraison à la BCC de matériel ICT et de photocopieuses, pour l'établissement d'une liste des marchés et d'une bibliothèque scientifique. Deux fois par an, la BNB enverra deux cadres à la BCC en vue d'étudier l'état des affaires sur place et conseiller. La moitié des coûts est supportée par le pouvoir public fédéral, l'autre moitié par la BNB.
3. Promotion de la Paix en RDC : la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), soutenue par la Chambre de Commerce, d'industrie et d'agriculture Belgique Luxembourg Afrique Caraïbes Pacifique (asbl-BLACP), souhaite renforcer ses capacités en vue de créer un cadre institutionnel garantissant l'application d'une politique d'intégrité et de bonne gouvernance, gages essentiels pour la relance de l' économie en RDC. La FEC prévoit d'améliorer les services et les interventions en faveur de ses membres, les mécanismes de collecte, stockage, analyse, traitement et diffusion de l'information ainsi que les contacts avec ses différents partenaires tant nationaux qu'internationaux. Ce projet est complémentaire au programme entrepris par la CBLCP et la Fédération des Entreprises belges visant la dynamisation des relations économiques entre la Belgique et la RDC.
4. Lutte contre la prolifération des

petites armes en Afrique occidentale : la Belgique a contribué en 2002, à concurrence de 6 664 USD à la première phase du projet de l'Institut des Nations unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR) sur le désarmement pratique et la promotion de la paix en Afrique occidentale. L'UNIDIR sollicite le maintien de l'assistance belge pour la deuxième phase du projet qui mettra l'accent sur la sécurité humaine, la construction de la paix et le désarmement pratique, plus spécialement sous l'angle de la problématique des armes légères et de petit calibre. La Belgique s'implique dans ce domaine depuis plusieurs années déjà.

5. Promotion de la Paix en Afrique centrale : à la demande des organisations syndicales congolaises, une conférence sera organisée à Bruxelles (du 13 au 17 janvier, 2003) avec des syndicats de RDC, du Burundi et du Rwanda, en collaboration avec les syndicats belges et l'OIT. Cette conférence a pour objectif de renforcer la responsabilité des organisations syndicales au niveau de leurs sociétés civiles respectives, renforcer leur responsabilité politique dans le processus de paix, accroître leur reconnaissance internationale, renforcer la solidarité syndicale en développant les circuits de communication.

6. Promotion de la Paix en RDC : en collaboration avec la Confédération des Syndicats du Congo, la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC) a développé un programme dirigé vers le renouvellement du mouvement syndical en tant qu'artisan de la démocratisation, de la prévention des conflits et du dialogue social. Six objectifs spécifiques sont visés : réhabiliter l'action syndicale dans les régions et territoires sous occupation, redynamiser l'organisation syndicale en tant qu'acteur représentatif et démocratique, redéfinir le plan d'action syndicale en fonction des besoins exprimés par les travailleurs et de l'avenir de la RDC, informer les travailleurs et leur famille, renforcer le dialogue social pour un développement durable dans la paix sociale, prévoir l'accompagnement et l'assistance technique.

7. Promotion de la Paix en RDC : afin de soutenir le processus de paix et l'Etat de droit en RDC, la FGTB présente un projet de formation syndicale des fonctionnaires et agents de la Fonction publique en RDC. Cette initiative vise un partenariat durable avec les organisations syndicales congolaises.

8. Promotion de la Paix en Afrique centrale : en collaboration avec l'OIT, la FGTB prévoit l'organisation d'une conférence à Nairobi réunissant les syndicats de la RDC, du Rwanda, du Burundi, du Zimbabwe, de l'Ouganda et de la Zambie. Le but est de les impliquer dans des actions concrètes nationales, régionales et internationales en vue de la reconstruction socio-économique du pays et la réintégration de personnes déplacées et autres groupes affectés par la guerre.

9. Prévention des conflits et renforcement de l'Etat de droit dans la Région des Grands Lacs : conformément à la conclusion adoptée suite aux travaux de la Commission Lumumba, 1.250 000 euros sont prévus pour la mise en oeuvre de projets dans le cadre de la Fondation Lumumba. Ces projets doivent correspondre à l'un des trois objectifs de la Fondation : développer la démocratie en RDC par le financement de projets en matière de prévention des conflits, favoriser le renforcement de l'Etat de droit et la promotion des Droits de l'Homme, promouvoir l'éducation et la formation de la jeunesse par la mise en place d'un système de bourses d'étude et d'échanges de jeunes. Les projets seront introduits, évalués et soumis au Ministre des Affaires étrangères selon la procédure administrative usuelle.

10. Promotion de la Paix en Afrique centrale : en soutien au processus de paix en Afrique centrale, le gouvernement belge a décidé de doubler la participation belge à la MOTUC (Mission de l'organisation des Nations unies au Congo) en la faisant passer de 5 à 10 officiers. Ceux-ci seront mis à la disposition des activités de l'équipe de la MONUC en RDC. Ce doublement est justifié étant donné le rôle essentiel que la MONUC sera appelée à remplir en 2003 dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de Paix de Pretoria entre la RDC et le Rwanda. Le Conseil de Sécurité des Nations unies approuvera début décembre la troisième phase de la MONUC avec un renforcement des effectifs et avec un mandat pour le désarmement

volontaire, la démobilisation et le retour des groupes armés en RDC. Cette mission est une condition essentielle pour le retour à la stabilité dans la région des Grands Lacs. 11. Promotion des Droits de l'Homme à la Cour pénale internationale : La Belgique soutient la candidature de Monsieur Marc Bossuyt en tant que juge à la Cour pénale internationale. M. Bossuyt a participé à la première réunion des Parties à la Cour internationale pénale qui s'est tenue à New York. 12. Renforcement de l'Etat de droit - Union internationale des Magistrats : l'Union internationale des Magistrats section belge est une organisation qui vise à favoriser les relations internationales entre les Magistrats et à promouvoir une meilleure connaissance de leur système judiciaire respectif. L'objectif essentiel vise à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, avec comme corollaire la sauvegarde des libertés et des Droits de l'Homme. 13. Renforcement de la démocratie en Europe, Amérique et Islam : la Fondation «Forum d'Assilah », ONG à but non lucratif, organise, depuis 25 ans, le «Moussem culturel international d'Assilah ». Ce Moussem est une plate-forme de dialogue entre les cultures du Sud et du Nord, un espace dédié au droit à la différence et à la démocratie. Dans le cadre du Moussem, l'Université Al Moutamid Ibn Abbad organise en 2003 une série de colloques et de symposiums, parmi lesquels le colloque sur « l'Europe, l'Amérique et l'Islam » qui marquera l'ouverture des manifestations. Des penseurs, spécialistes, chercheurs, universitaires, théologiens et personnalités politiques y apporteront leur contribution et dialogueront avec le public. 14. Reconstruction de l'Etat et maintien de la paix en Afghanistan : dans le cadre de l'ISAF (International Security Assistance Force), une coalition ad hoc comprenant 19 pays devrait être placée bientôt sous un commandement conjoint germano-néerlandais. La Belgique souhaite contribuer à la stabilisation de Kaboul et au maintien de la paix dans la région. Plus concrètement, il s'agit d'une contribution à l'unité médicale d'ISAF. 15. Fondation d'hôpitaux publics, people to people - Belgique, Palestine, Israël : La formation du personnel hospitalier (dans des domaines médicaux spécifiques tels que les blessures par balles, les brûlures; la pédiatrie et la malnutrition) est une nécessité absolue. La formation du personnel des hôpitaux publics de Ramallah et Gaza se tiendra dans les hôpitaux bruxellois Saint- Pierre et Brugmann. Par la suite, les élèves ainsi formés pourront transmettre les connaissances acquises sur le terrain en Palestine. Le personnel infirmier des hôpitaux belges susmentionnés séjournera également quelques temps à Ramallah et Gaza. Ce projet, auquel participe également le CPAS de Bruxelles, a été introduit par la Vice-première Ministre Laurette Onkelinx. 16. Promotion des Droits de l'Homme - Égalité des sexes : S'il est devenu un lieu commun de souligner que les femmes sont doublement victimes en situation de guerre, on ne mettra jamais assez en avant leur force de résistance et le courage dont elles peuvent faire preuve. Le combat de certaines en faveur des êtres humains (et des droits des femmes qui en sont partie intégrante) a pris valeur de symbole. En 1995, la Communauté française de Belgique a organisé un colloque s'inscrivant dans ce mouvement, et qui avait donné la parole à diverses femmes en lutte contre les totalitarismes, parmi lesquelles Taslima Nasreen, écrivaine bengali, Khalida Messoudi, cofondatrice de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme et Sonia Licht, présidente de la Fondation Soros à Belgrade. Le projet est de réunir, huit ans plus tard, ces personnalités et d'autres venant d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Ce projet a été introduit par la Vice-première Ministre Laurette Onkelinx. 17. Lutte contre la prolifération des petites armes - Small Arms Survey 2002 : le Centre d'Etudes internationales de Genève publie chaque année une étude intéressante consacrée aux armes légères et de petit calibre. Cette étude constitue une très bonne source d'information pour tous ceux qui sont actifs dans ce domaine. En 2001, la Belgique a financé cette étude à concurrence de 3.000.000 BEF. 18. Promotion de la Paix en Afrique centrale : le guide spirituel de la communauté musulmane en RDC, Monsieur El Hadji Mudi1o, propose

d'organiser, à Kinshasa, une conférence internationale islamique pour les pays d'Afrique centrale. La conférence, ayant pour thème « Droits de l'Homme, Paix et Développement », sera co-organisée par les communautés musulmanes de Belgique et du Gabon. Non seulement la communauté musulmane de RDC sera concernée, mais également celles de différents pays Africains, européens et nord-américains. (\*) Organisation non gouvernementale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe